

UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il a été invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis 35 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Il vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale, avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

UN CADRE UNIQUE

LES ESTABLES, situé à 1.340 mètres d'altitude, est le village le plus haut du Massif Central. Niché entre les deux plus hauts sommets du Velay (Mézens et Mont d'Alambre), il est le lieu idéal pour un ressourcement au grand air.



Chaque après-midi, de 14h à 17h, Christophe vous proposera des activités culturelles complémentaires au chant : balades pédestres et/ou découverte culturelle du pays : villages typiques, patrimoine architectural, monts et volcans.

FRAIS D'INSCRIPTION

Formule	Tarif
A- Stage avec les repas et l'hébergement (du 29 mai au soir au 4 juin 2022 après le déjeuner). <u>Chambre double.</u>	690 € T.T.C.
B- Stage avec les repas et l'hébergement (du 29 mai au soir au 4 juin 2022 après le déjeuner). <u>Chambre individuelle. (10 places)</u>	795 € T.T.C.
C- Pension du conjoint non-chanteur en chambre double. Participation possible aux balades culturelles. (5 places)	440 € T.T.C.

REGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront, après le 15 janvier 2022, un courrier confirmant leur inscription et indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : février, avril, mai 2022).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes dont l'inscription ne pourrait être prise en compte se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel qu'en soit le motif, sauf pandémie et catastrophe naturelle), après le 15 janvier 2022, les 150 € d'acompte ne pourront plus être remboursés (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil) et après le 15 avril 2022, 50% des frais d'inscription seront retenus.

CALENDRIER

Jusqu'au 15/01/2022	<i>Demande d'inscription</i>
Mi-mars 2022	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

CHŒUR & CREATION

présente

**Semaine
« Chant et balade culturelle
en Velay »**

**29 mai - 4 juin 2022
à LES ESTABLES (43)**

Au programme :

**Musique vocale sacrée
d'Antonio LOTTI**

**(messe en mi bémol à trois voix mixtes
et divers motets à 3 et 4 voix mixtes)**

*programme nouveau par rapport aux précédents stages
consacrés à la musique d'Antonio Lotti.*



**Direction artistique :
Christophe DUHAMEL**

Ouverture de la semaine chantante :

Dimanche 29 mai 2022 à 16h

Clôture de la semaine :

Samedi 4 juin 2022 à midi

Concert de restitution du stage :

Vendredi 3 juin 2022 à 21h

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, au moins 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre*. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrement fastidieux. De plus, ce système permet une production de meilleure qualité, lors de la restitution musicale de fin de stage.

**possibilité d'obtenir des fichiers MP3 par courrier électronique à la place du CD de travail (voir fiche d'inscription).*

UNE AMBIANCE UNIQUE

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à la Semaine Chantante. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

Choeur & Création accepte les **Chèques Vacances (ANCV)** pour le paiement des inscriptions à ses stages.

L'envoi de la fiche d'inscription se fait à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie

43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél : 04.71.00.68.26.

choeur.creation@laposte.net

Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de la semaine chantante sur notre site :
www.choeur-et-creation.fr

Selon la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie F – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél. : 04.71.00.68.26. choeur.creation@laposte.net

N° déclarant CNIL : 1697616

SIRET : 44002451100048 - APE : 5920Z - TVA : FR60440024511

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage se déroulera au V.V.F.*** des Estables.

Les répétitions seront organisées selon l'emploi du temps suivant :

-9h à 12h : Échauffements vocaux et répétition

-14h – 17h : balades culturelles (balades pédestres, visites et découverte culturelle du Velay)

-17h30 à 19h15 : Répétition.

Prestations : salle de bain et toilettes dans chaque chambre, draps et linge de toilette fournis. Accès à la piscine, au hammam, à la salle de musculation et de remise en forme.

Vin inclus à table lors des déjeuners et dîners.



Le village-vacances au pied du Mézenc.

LE RÉPERTOIRE

Le compositeur vénitien Antonio LOTTI est à lui seul tout un symbole de la musique baroque italienne. Il a, dans ses compositions, poussé le figuralisme jusqu'au bout, en utilisant souvent le chromatisme, provoquant ainsi l'émotion de l'auditeur. Les œuvres proposées seront à 3 ou 4 voix mixtes (une ou deux voix masculines selon les pièces).

Le nombre de participants à la semaine chantante est limité à 70 sous réserve d'équilibre entre les registres.

DATE LIMITE DE DEMANDE
D'INSCRIPTION :

15 janvier 2022

SEMAINE « CHANT ET BALADE CULTURELLE EN VELAY »

FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine « Chant et balade culturelle en Velay » organisée par CHŒUR & CRÉATION, aux ESTABLES (43) du dimanche 29 mai au samedi 4 juin 2022 et je choisis :

Formule A – 690 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 29 mai au soir au 4 juin 2022 après le déjeuner). Chambre double.

Formule B – 795 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 29 mai au soir au 4 juin 2022 après le déjeuner). Chambre individuelle.

Formule C – 440 € : Pension complète du conjoint non-chanteur (du 29 mai au soir au 4 juin 2022 après le déjeuner). Chambre double.

Et je joins mon chèque d'acompte de 150 € par personne à l'ordre de Chœur & Création.

(Ou, le cas échéant : J'utilise mon avoir issu d'une annulation de stage en 2020 pour raisons sanitaires : n° de l'avoir)

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus

J'ai moins de 18 ans, adulte responsable :

Mon pupitre :

Soprano

Alto

Ténor

Basse

Choix du support de travail (un seul choix) :

Je souhaite recevoir un CD de travail avec les partitions.

Je souhaite recevoir les fichiers de travail au format MP3 à l'adresse électronique ci-dessus. Partitions en envoi postal.

Covoiturage : *J'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage. La liste comportera le nom, localité et téléphone des choristes volontaires et ne sera diffusée qu'à eux :*

OUI

NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Chœur & Création à exploiter une photo de groupe, sur laquelle je figurerais, à des fins de promotion de futurs stages ou de restitution musicale de ceux-ci. Par ma signature j'atteste également avoir pris connaissance des éventuelles conséquences financières d'un désistement.